

CHAUNY

Le roy et l'oiseau, la tradition des archers



Le roitelet a atteint l'oiseau à sa 4e flèche.

La compagnie d'arc de Chauny a un nouveau roy. Désigné hier matin lors du tir à l'oiseau du lundi de Pâques, Pascal Mangin a été le plus adroit pour décocher sa flèche dans l'oiseau en bois posé à 50 mètres. Chez les jeunes, c'est Florian Guéant qui a réussi la performance, à 15 mètres, devenant ainsi le roitelet. Ce tir à l'oiseau est une tradition bien ancrée chez les archers picards. Une pratique qui a déjà plusieurs siècles. Et des codes bien établis.

Un oiseau en bois placé à 50 mètres, une vingtaine d'archers et un titre en jeu. Voilà le principe du tir à l'oiseau organisé hier par la compagnie d'arc de Chauny. Chaque archer tire une flèche à tour de rôle avec l'espoir d'atteindre le volatile et ainsi devenir le roi de la compagnie ! Ce jeu qui se déroule chaque lundi de Pâques est une vraie tradition chez les archers de la région. « ça se pratique en région Picardie et un peu en Île-de-France, explique Jean-Claude Raminelli. Il existe aussi un tir à l'oiseau dans le Nord, mais ce n'est pas exactement le même. » Quant à l'ancienneté, le président de la compagnie de Chauny certifie que « ça date de plusieurs siècles, du Moyen-Âge. Et à l'époque, tout le monde tirait avec le même arc. »

Saluer avant d'abattre

Bien implantée en Picardie, la pratique, comme toute tradition, est bien codifiée. Honneur au roi, c'est toujours lui qui a le privilège de tirer le premier. Mais pas question d'attaquer l'oiseau sans l'avoir salué. « La première flèche de chaque archer sert à saluer l'oiseau, il faut la planter à côté. C'est une marque de respect. »

Une fois le volatile abattu, le protocole ne s'arrête pas. « Ensuite, c'est la flèche du roy. On enlève l'oiseau puis chaque archer tire une flèche. C'est le plus proche du centre qui l'emporte et le roy doit lui donner une de ses flèches. » Le roy a donc des devoirs. Il se devra aussi de confectionner l'oiseau pour le tir de l'année suivante.

Seul écart par rapport à la tradition : le tir ne se fait plus « à la perche » à Chauny. « Normalement l'oiseau est placé au bout d'une perche de 18 mètres de hauteur. Mais pour des raisons de sécurité, on a arrêté. » Alors que cette pratique perdure dans bon nombre de communes, à Chauny, le tir à l'oiseau se fait désormais à 50 mètres, l'oiseau étant posé au centre d'une cible traditionnelle. Plus besoin de viser en hauteur.

A ce petit jeu-là, c'est Pascal Mangin qui a été le plus fort. L'archer a atteint sa cible à la 8e halte (soit la 246e flèche tirée !). Il devient roy de la compagnie de Chauny pour la deuxième fois après son titre il y a 3 ans. Il retrouvera le 1er mai les autres « têtes couronnées » à Vic-sur-Aisne pour désigner le roi de France.

Les jeunes archers concourraient eux pour le titre de roitelet. Florian Guéant n'a eu besoin que de 4 flèches, tirées à 15 mètres, pour être couronné.



Auteur : Rémi CAZAMEA
Article paru le : 15 avril 2009